BULLETIN D'INSCRIPTION

TITRE DE LA FORMATION : **COLZA BIO : QUELS FACTEURS DE REUSSITES ?**
N° VIVEA : R075/2021/75013 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
□ Chef d'exploitation □ Cotisant solidaire
□ Conjoint collaborateur □ Aide familiale
□ Salarié agricole □ Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
□ Fin de scolarité obligatoire □ BEP, BPA, BEAP, CAP
□ BAC □ BAC+2
□ BAC+3 et 4 □ BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
□ Non □ Oui, laquelle :

□ J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à le
Signature

Quel est votre niveau sur cette thématique ?

□ Débutant □ Intermédiaire □ Confirmé

Vos attentes par rapport à la formation

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

PRODUCTION VEGETALE

MERCREDI 28 JUILLET 2021

COLZA BIO : QUELS FACTEURS DE RÉUSSITES ?

OBJECTIF **COMPRENDRE LE CYCLE DE LA CULTURE DU COLZA**

PRÉ-REQUIS Pas de connaissances pré-requises ou pré-requis nécessaires.

VALIDATION DE LA FORMATION Au moyen d'une attestation de formation.

PROGRAMME

- Cycle et place du colza dans la rotation
- Connaître les ravageurs, savoir comment intervenir.
- Connaître les besoins en fertilisation.
- Connaître les adventices.
- Semences : comment choisir sa variété, quelle densité ? Quel écartement ?
- Fumure : comment la raisonner ?
- Ravageurs et adventices : comment les gérer ?
- Matériel : quel choix et comment l'utiliser ?
- Stades de désherbage mécanique.
- Choix et réglage du matériel de matériel de semis, de fertilisation, de désherbage, de récolte et de triage.
- Stockage : facteurs de réussites ?
- Point marché et filière : quels acteurs ?
- Point économique (rendement moyens, charges variables, marges brutes).
- Préparation plan d'emblavement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Présentation diaporama, questions/réponses, échanges, visite d'un producteur (sous réserve disponibilité), plan individuel d'emblavement avec place du colza dans la rotation.

INTERVENANT : Bruno Peyrou-Beaudeant Conseiller technique grandes cultures bio à BIO Nouvelle Aquitaine.

RESPONSABLE ET FORMATEUR DU STAGE : BRUNO PEYROU-BEAUDEANT CONSEILLER TECHNIQUE GRANDES CULTURES BIO À BIO NOUVELLE AQUITAINE

INSCRIPTION

En cliquant ici :
Soit avec le bulletin d'inscription complété et adressé

- par courrier à : BIO NA 12 bis rue St-Pierre 79500 MELLE

- ou par mail à p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

AVANT LE 26 Juillet 2021

Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2020 EST DE 95 %

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayant droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquitter pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes : • Suivre un PPP (Plan de professionnalisation personnalisé). • Que la formation pour laquelle il s'inscrit soit mentionnée dans le cadre de son PPP. • Présenter une attestation confirmant le non financement de la formation par un autre organisme (pôle emploi, conseil régional…).	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public…	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

**** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 250 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte.***

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Maison des Association – salle 1 Pontonx sur Adour

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h

Durée 7 Heures

Repas : pique-nique tiré du sac

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 10 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.

COLZA BIO : QUELS FACTEURS DE RÉUSSITES ?

Mercredi 28 Juillet 2021
Durée : 7 heures

BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

AGROBIO 40